

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2296 - 3 août 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

PSA, Doux, Air France, Alcatel...



Il faut interdire les licenciements !

p 8 à 11



**Aux Olympiades des
suppressions d'emplois
le grand patronat médaillé**

Leur société

- p 4 ■ Plan automobile
- Renault condamné
- Le gouvernement taxe les riches avec modération
- p 5 ■ Emplois aidés
- La situation dans les hôpitaux
- Centre hospitalier Belfort-Montbéliard
- p 12 ■ Trusts pharmaceutiques
- Les pauvres de l'industrie laitière
- Sodimécil Plancy-l'Abbaye
- Évacuation en série de camps de Roms

Dans le monde

- p6-7 ■ La crise financière s'approfondit
- La facture salée des JO de Londres
- La catastrophe alimentaire
- Syrie : les grandes manœuvres de l'après Assad
- Turquie

Dans les entreprises

- p 8 ■ Groupe Doux
- Sevelnord-Hordain
- p 9 ■ PSA Aulnay
- PSA Rennes
- La famille Peugeot bien traitée
- p 10 ■ Sanofi Toulouse
- Plysol-Fontenay-le-Comte
- General Motors-Strasbourg
- p 11 ■ Fermeture du site de Freescale
- Plastimo-Lorient
- Arkéma-Jarrie
- Triage SNCF Woippy un cheminot tué

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Pendant que les travailleurs profitent d'un repos bien mérité, le patronat, lui, continue ses attaques contre le monde du travail. Après PSA, Alcatel Lucent et Air France-KLM ont annoncé leur intention de supprimer 5 000 emplois chacun. Et combien de petites et moyennes entreprises soustraitantes de grands groupes capitalistes, vont-elles dans la foulée réduire leurs effectifs, privant des millions de travailleurs de leur seule source de revenus ?

Face au chômage qui augmente et aux attaques répétées des grands groupes capitalistes, le gouvernement a déjà montré avec PSA qu'il est incapable de s'opposer aux décisions prises par la minorité de possédants qui contrôlent toute l'économie.

Imposer l'interdiction des licenciements, contrôler les comptes des entreprises pour savoir où vont les bénéfices, présents ou passés, augmenter les salaires sont des exigences vitales pour les travailleurs. Ils ont le nombre et la force de faire reculer le patronat. Comment rendre les coups ? C'est de tout cela que les militants de Lutte Ouvrière souhaitent discuter avec vous dans les villes où ils font étape au cours de l'été.



Jura / Saône-et-Loire

- Jeudi 2 août** : Dole (Jura)
- Vendredi 3 août** : Lons-le-Saunier (Jura)
- Samedi 4 août** : Beaune (Côte-d'Or)

Manche / Mayenne

- Jeudi 2 août** : Mayenne (Mayenne)
- Vendredi 3 août** : Fougères (Ille-et-Vilaine)

Samedi 4 août : Laval (Mayenne)

Aisne / Ardennes

- Lundi 6 août** : Soissons (Aisne)
- Mardi 7 août** : Laon (Aisne)
- Mercredi 8 août** : Saint-Quentin (Aisne)
- Jeudi 9 août** : Reims (Marne)
- Vendredi 10 août** : Charleville-Mézières (Ardennes)
- Samedi 11 août** : Sedan (Ardennes)

Loire / Drôme

- Lundi 6 août** : Roanne (Loire)
- Mardi 7 août** : Saint-Chamond (Loire)
- Mercredi 8 août** : Saint-Étienne (Loire)
- Jeudi 9 août** : Montélimar (Drôme)
- Vendredi 10 août** : Romans (Drôme)
- Samedi 11 août** : Valence (Drôme)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

C'est leur Bourse ou notre vie

Grâce aux efforts des sportifs et même de la reine d'Angleterre, mise à contribution malgré son grand âge, grâce aussi aux milliards engloutis à cette occasion et qui auraient pu être bien mieux employés, les Jeux olympiques qui viennent de s'ouvrir permettent durant l'été d'amuser la galerie.

Un certain nombre de journalistes déclarent crûment qu'ils tombent bien, en faisant penser à autre chose alors que le nombre de chômeurs britanniques vient de dépasser les trois millions et que la situation n'est pas meilleure dans la plupart des pays d'Europe, pour ne parler que de ceux-là.

Dans la Rome antique, on amusait le bon peuple, selon la formule, avec « du pain et des jeux ». La société moderne n'a pas inventé grand-chose en offrant ces modernes jeux du cirque, où heureusement il ne meurt plus aucun gladiateur. Mais en même temps qu'elle diffuse ces jeux par télévision à des milliards d'hommes, elle est en passe de retirer le pain à nombre d'entre eux.

En France, depuis deux mois les annonces de plans de licenciements se succèdent sans interruption et elles émanent de grandes entreprises dont chacun sait très bien qu'elles ne sont pas sur la paille.

3 500 emplois sont menacés chez le volailler Doux dans l'Ouest, et ce n'est pas à ce qu'on sache parce que les gens ne mangeraient plus de poulet. Les laboratoires Sanofi projettent 2 000 licenciements alors qu'ils font des milliards de bénéfices. Air France et Alcatel Lucent ont annoncé 5 000 suppressions d'emplois chacun et le trust PSA Peugeot Citroën en a annoncé 8 000. Et, à chaque fois, le nombre de licenciements annoncés est en fait à multiplier par deux ou trois car il y a aussi les intérimaires, les sous-traitants et tous ceux dont l'emploi dépend de ces groupes.

Ces patrons licencieurs invoquent la crise et la concurrence internationale. Mais l'une et l'autre ont bon dos. La concurrence en fait, c'est à qui fera plus de profits, et justement, un des moyens pour cela est de licencier. Et si crise il y a, c'est précisément celle d'un système qui place le profit avant tout.

Parce que les banques exigent le paiement d'intérêts faramineux sur la dette des États et veulent la garantie qu'elles seront payées, tous les gouver-

nements multiplient les mesures d'austérité, de la Grèce à l'Espagne et de l'Italie à la France. Et c'est justement cela qui provoque l'appauvrissement d'une majorité de la population, le ralentissement de l'économie et la crise.

Pour assurer les profits des banques et des grandes sociétés financières et industrielles, les États savent trouver de l'argent et, s'il le faut, ils en fabriqueront en faisant marcher la planche à billets. C'est le sens des déclarations du président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, faites le 26 juillet à propos de la crise de l'euro. Il s'agissait de rassurer les capitalistes, et en effet ses déclarations ont fait remonter les cours de Bourse.

Mais tout cet argent promis aux banquiers, ce sera autant qui n'ira pas aux salaires, aux services publics, à des dépenses utiles à la population et, en fin de compte, à l'économie, du moins celle qui concerne la vie de tous. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la crise.

Les vagues déclarations du gouvernement sur le fait qu'il n'acceptera pas les plans de licenciements comme ceux de PSA, du moins « en l'état », a-t-il précisé, sont l'aveu qu'il ne fera rien de sérieux pour les empêcher, même si son ministre dit du Redressement productif, Montebourg, fait de grandes moulinets avec les bras.

Le gouvernement ne veut rien faire face à des décisions émanant du grand patronat. Il n'y a rien à attendre de lui car les ministres, ceux de ce gouvernement comme ceux du précédent, ne servent qu'à enregistrer les volontés de grands capitalistes qui, tous les matins, exigent d'être rassurés sur les profits qu'ils pourront encaisser.

Tout cela, c'est un monde qui marche sur la tête car la priorité, la seule, ce doit être la vie de la majorité de la population.

Les travailleurs ont besoin d'un emploi, d'un salaire qui permette de vivre décemment et qui soit garanti contre la hausse des prix. Il y a dans la société tous les moyens de l'assurer, à condition d'empêcher les capitalistes d'appliquer leur loi du profit. Les travailleurs peuvent l'imposer, car ils peuvent représenter une force immense. Et il est urgent de le faire car c'est vraiment leur Bourse ou notre vie.

• Chômage

Les sparadraps du gouvernement

Pour le quatorzième mois consécutif, le chômage a augmenté en juin. Selon les chiffres du ministère du Travail et de Pôle emploi, le nombre de chômeurs de catégorie A (ceux n'ayant exercé aucune activité) a progressé de 7,8 % en un an. Il approche maintenant les trois millions et même, si l'on prend en compte ceux

ayant exercé une activité à temps partiel, il atteint officiellement 4 670 900. Si la spirale continue à se dérouler dans le même sens, le chômage risque de toucher 10 % des travailleurs à la fin de l'année, a estimé le ministre du Travail, Michel Sapin.

Face à cette hausse du chômage inquiétante, « la

mobilisation du gouvernement est entière », a-t-il déclaré. Mais de quelle mobilisation veut-il parler ? Le gouvernement envisage-t-il de mettre un frein à l'avalanche de plans sociaux présentés par des entreprises qui font état de difficultés – réelles, passagères ou supposées, il est difficile de le savoir tant est grande l'opacité

qui entoure la comptabilité des grands groupes ?

Pas du tout. La mobilisation du gouvernement consiste en quelques phrases de compassion envers les milliers de travailleurs jetés à la rue, de l'argent public versé aux grands groupes industriels qui, tels PSA ou Sanofi, pleurent misère, et en la

création de 100 000 emplois dits d'avenir, donc toujours avec l'argent public, avant la fin de l'année.

Les choses sont claires pour les travailleurs : s'ils ne veulent pas perdre leur seule source de revenus qu'est leur salaire, ils n'ont rien à attendre de ce gouvernement.

Marianne LAMIRAL

• Plan auto

Guichet ouvert pour les patrons

Les ministres Montebourg et Sapin ont présenté le 25 juillet leur « plan automobile ». Pas un mot n'y est dit sur le sort des 8 000 travailleurs menacés de licenciement. Ce « plan de redressement de la filière automobile » n'est nullement un plan de soutien aux travailleurs menacés d'être jetés à la rue, mais bien un plan de soutien aux patrons petits et grands de la filière.

Pour donner l'impression de faire quelque chose tout en satisfaisant les alliés écologistes du gouvernement, il propose de porter le bonus pour l'achat de véhicules électriques à 7 000 euros par véhicule, dont on sait qu'ils sont vendus entre 30 000 et 40 000 euros pour les

moins chers. Un petit cadeau est fait au passage aux fabricants de bornes de recharge pour les voitures électriques, à qui « une dotation de 50 millions d'euros sera allouée. »

L'argent public va donc pleuvoir pour les industriels de l'automobile : 600 millions

« pour répondre aux besoins d'investissement et de liquidités à court terme », 300 millions « pour investir dans l'appareil productif et moderniser la filière », 120 millions « d'aide à la réindustrialisation ». Comme ces dernières années, l'État va financer en grande partie les efforts de recherche et de développement des industriels – la conception du moteur hybride de PSA a été presque entièrement financée par les fonds publics à travers le crédit impôt recherche (CIR). Montebourg lui-même rappelle que celui-ci

« a permis en 2011 de financer environ 400 millions d'euros de dépenses d'innovation dans la filière. Il sera pérennisé. » Pour faire bonne mesure, 350 millions supplémentaires seront « réorientés pour financer les priorités de la filière en matière de recherche et développement. »

Une fois déroulée la liste des cadeaux aux industriels, le gouvernement a un petit mot pour l'emploi : mais là, pas de chiffres, pas d'actes concrets, seulement quelques phrases bien tournées sur le « dialogue social exemplaire ». La volonté

politique du gouvernement socialiste est résumée dans cette phrase : « Le gouvernement mobilisera tous les outils pour éviter les suppressions d'emplois et, si elles ne peuvent être évitées, accompagner au mieux les salariés. » Mais en cas de licenciements, le gouvernement « veillera » à ce qu'il y ait « un dialogue social de qualité. »

Les travailleurs de PSA et de toute la filière automobile sont ainsi prévenus qu'ils ne trouveront, en guise de soutien du gouvernement, que des mots.

Pierre VANDRILLE



• Renault condamné à indemniser 91 ex-salariés

La donne avait changé, Renault devra payer

Renault a été condamné le 30 juillet par le tribunal des Prud'hommes du Havre à payer des indemnités à 91 ex-salariés de l'usine Renault de Sandouville.

Ceux-ci avaient quitté l'usine en 2008 et 2009, dans le cadre du PRV, le Plan Renault Volontariat. À l'époque, Renault avait lancé un plan de suppression d'emplois pour réduire massivement ses effectifs. La direction proposait aux salariés de partir, moyennant diverses formules et primes de départ. 4 000 salariés de Renault sont donc partis dans ce cadre, dont 1 350 à Sandouville. Pour ceux qui avaient 57 ans et plus, Renault vantait son plan de « départs volontaires »,

en affirmant que la prime compensatoire s'ajoutant aux 36 mois maximum d'indemnisation chômage versés par Pôle emploi permettait aux salariés concernés d'atteindre l'âge de départ à la retraite sans perte de revenus.

Mais en 2010, un an après ce PRV, la loi Fillon sur les retraites est tombée, retardant à raison de quatre mois par an, l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, chamboulant donc la donne.

Les conséquences ont été ardues pour ceux qui n'ont pas atteint le nouvel âge légal à la fin de leur indemnisation chômage. Ceux-ci se sont retrouvés pendant plusieurs mois sans indemnité chômage, sans couverture sociale, attendant

comme ils le pouvaient le nouvel âge légal. Certains ont dû rechercher un emploi. Renault refusant de reconsidérer leur situation, 91 ex-salariés de Sandouville avaient porté plainte, à l'initiative de la CGT.

À la suite du jugement, ils devraient toucher chacun 20 000 euros pour « préjudice moral et anxiété ». C'est bien le minimum. Mais le tribunal a refusé de reconsidérer les conventions de départ volontaire. D'autres procédures similaires sont en cours, par exemple pour les ex-salariés de Renault Flins. Et il ne serait pas étonnant que la direction de Renault fasse appel du jugement.

Bertrand GORDES

• Impôt sur la fortune

Le gouvernement taxe les riches ... très modérément

Le gouvernement a relevé l'impôt sur la fortune pour cette année, via une contribution exceptionnelle à payer cet automne. « Une hausse d'ISF très violente pour les plus fortunés » selon le journal *Les Échos*, « une note très salée pour le contribuable » d'après *Le Figaro*. La réalité est pourtant bien différente.

En fait le gouvernement s'est contenté de rétablir les barèmes d'imposition que Sarkozy avait baissés l'an dernier. C'est un retour d'ailleurs partiel à ce qui existait avant la réforme de Sarkozy, puisque le gouvernement n'a pas rétabli cet impôt pour les particuliers dont le patrimoine imposable se situe entre 800 000 et 1,3 million d'euros.

Mais ce qui a provoqué la colère de la droite, c'est que, pour cette année du moins, la

contribution supplémentaire ne sera pas plafonnée, ni limitée par le bouclier fiscal : certains contribuables paieront plus qu'il y a deux ans, pour le même patrimoine. Pourtant le scandale, c'était bien le bouclier fiscal, qui a coûté à l'État 3,6 milliards de 2008 à 2012 ! Les contribuables qu'il protégeait étaient principalement les plus riches, qui n'avaient nul besoin de ce cadeau : on se souvient que Liliane Bettencourt, l'une des plus riches

fortunes de France, avait reçu en 2008 un chèque de l'État de 30 millions d'euros, en application de ce fameux bouclier fiscal.

Depuis la création de l'impôt sur la fortune par Mitterrand en 1982, droite et gauche s'affrontent à ce sujet, la droite accusant la gauche de faire fuir les riches, la gauche prétendant agir au nom de la justice sociale. En 1986 la droite revenue au pouvoir avait supprimé cet impôt, que la gauche avait rétabli en 1989 après la réélection de Mitterrand. Depuis 2003, la droite n'a eu de cesse de le diminuer.

Pourtant cet impôt n'a jamais rien fait de plus qu'égratigner la fortune des

plus riches. Selon le gouvernement, il rapportera cette année 5,6 milliards, un niveau encore inégalé. Ce n'est pourtant rien comparé à la TVA, qui a rapporté à l'État 132 milliards d'euros l'an dernier, et qui touche toute la population, et même proportionnellement plus les plus pauvres, puisque ceux-ci consomment pratiquement tout ce qu'ils gagnent.

Les taux d'impositions de l'ISF sont toujours restés très faibles : même le taux le plus élevé n'a jamais dépassé les 2 %. Surtout, le patrimoine imposable est bien inférieur au patrimoine réel : les œuvres d'art, les biens professionnels, les titres de PME, certains

bois et forêts, etc, ne sont pas comptés dans ce patrimoine imposable, ce qui réduit considérablement le montant de l'impôt.

Quoi qu'en dise la droite, la gauche au gouvernement n'a jamais osé taxer sérieusement les plus riches. On peut aussi le constater aujourd'hui à propos de la promesse de Hollande durant sa campagne électorale de taxer à 75 % les revenus supérieurs à un million d'euros. Cet impôt n'est pas encore mis en place que déjà le gouvernement y apporte des restrictions : le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, vient en effet de déclarer que cette imposition à 75 % serait temporaire.

Bernard TALON

• Emplois aidés

Moins de fonctionnaires et plus de précaires

Après l'annonce d'une nouvelle hausse du chômage en juin, le ministre du Travail Michel Sapin évoque la création de 100 000 « emplois d'avenir », subventionnés à 75 % par l'État, en 2013. Une consultation des partenaires sociaux doit démarrer en août, et un projet de loi être déposé à l'Assemblée nationale début octobre.

« Il faut s'attaquer à chacune des catégories victimes du chômage », a expliqué le ministre, citant notamment les chômeurs de longue durée et les jeunes. « 100 000 emplois aidés de plus, c'est 100 000 chômeurs de moins, financés bien entendu par les finances publiques », a-t-il précisé. Dans le même temps le ministre a reconnu que le taux de chômage atteindrait vraisemblablement 10 % en

France d'ici à la fin de l'année 2012.

Actuellement il existe deux types de Contrats uniques d'insertion auxquels s'ajouteront les « emplois d'avenir » : le CUI-CAE (contrat d'accompagnement vers l'emploi), ouvert aux employeurs du secteur non marchand, de 22 heures hebdomadaires sur huit mois et demi en moyenne, et financé à 70 % par l'État. Le

CUI-CIE, (contrat initiative emploi) lui, est destiné au secteur privé ; il est de 33 heures sur dix mois en moyenne et est financé à 30 % par l'État.

En prévision, il n'y aurait donc pas loin de 500 000 emplois aidés en 2013 : 390 000 contrats « classiques », auxquels s'ajouteront 100 000 nouveaux « contrats d'avenir ». Ces futurs emplois dureraient trois ans et seraient destinés aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification des « quartiers en difficulté » ou des « zones rurales extrêmement éloignées », « à ces jeunes totalement exclus du système », a précisé Sapin, qui seraient

environ 400 000.

6 000 de ces emplois aidés devraient être affectés au pré-recrutement d'étudiants souhaitant devenir enseignants. Mais l'essentiel de ces contrats sera réservé aux collectivités locales, au secteur associatif et de l'économie sociale et solidaire, mais les mutuelles et les coopératives pourront aussi en bénéficier.

Les premiers contrats devraient être signés en janvier 2013. Une « aide » à la formation de ces jeunes serait apportée aux employeurs, par le biais d'un « chèque formation ». Le coût pour les finances publiques devrait s'élever à

2,5 milliards pour les deux ans à venir, ce qui doublerait le budget actuel destiné aux CUI.

En moyenne, 17 % d'une génération sort du système éducatif sans diplôme ni qualification. Trois ans après, seuls 48 % de ces jeunes travaillent et leur taux de chômage atteint 41 % ! Ce n'est pas près de changer avec ces embauches au rabais qui permettront surtout au gouvernement de ne pas effectuer les véritables embauches qui seraient indispensables dans le secteur public, sans résoudre en quoi que ce soit le problème du chômage des jeunes.

Corentin ANIATH

• La situation dans les hôpitaux

Avant tout, il faut embaucher !

Un rapport du Sénat qui vient d'être rendu public critique le mode de financement actuel des hôpitaux publics, la « T2A » ou tarification à l'activité, instauré en 2004. Le principe est simple : les soins prodigués sont facturés par l'hôpital ou la clinique à l'Assurance-maladie, qui les rembourse sur la base d'un prix standard fixé pour chaque acte médical.

Certaines activités restent en dehors de ce système, financées au forfait : la psychiatrie, les soins de suite ou encore les missions d'intérêt général (recherche et enseignement, Samu, prise en charge des patients précaires...). Mais le rapport relève que, pour se financer, les hôpitaux ont privilégié les « activités les plus rentables » et la T2A représente aujourd'hui plus de la moitié des ressources du secteur (56 %), et même 75 % des activités de médecine, chirurgie et obstétrique.

Les rédacteurs de ce rapport ne préconisent pas de supprimer ce système de tarification, mais seulement de sortir de la T2A « certaines activités qui ne peuvent pas être standardisées », comme la réanimation ou les soins intensifs, pour lesquelles « la prise en charge est très différente selon le patient ». Et les sénateurs de conclure leur rapport en affirmant

que le malade devrait se retrouver à nouveau « au centre du système de santé », comme quoi il en est sorti.

Les conséquences de l'instauration de la T2A étaient prévisibles et ont été dénoncées dès le début par les personnels de santé, y compris par des médecins, par les organisations syndicales et par de nombreuses associations d'usagers. Très clairement l'objectif de ce système de tarification était de pousser les hôpitaux à se comporter comme des entreprises, à la recherche d'une rentabilité financière immédiate, et à serrer leur budget. Plus généralement, il s'inscrit dans la politique de réduction des dépenses publiques de santé menée par les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, depuis des années.

Devant la faillite financière qui guette le secteur hospitalier, le gouvernement Ayrault envisagerait de lui dédier une partie du grand emprunt lancé par Sarkozy puisque sur les 35 milliards d'euros levés, environ dix milliards restaient à attribuer. Une telle mesure serait un « coup de pouce », notamment aux projets immobiliers des hôpitaux pour lesquels ceux-ci se sont endettés auprès des banques. Mais ce dont les travailleurs hospitaliers ont besoin, c'est d'abord

d'embauches massives pour faire face à la pénurie de personnel. Celle-ci résulte, entre autres, de la recherche à tout prix de la rentabilité dans un domaine, celui de la santé, où elle n'a rien à faire. Ni le rapport des sénateurs, ni les projets gouvernementaux ne semblent l'envisager.

Marc RÉMY



• Centre Hospitalier Belfort-Montbéliard

L'hôpital public, vache à lait du groupe Vinci

Destiné à remplacer les deux hôpitaux de Belfort et Montbéliard, un nouveau site, à l'architecture luxueuse mais au nombre de lits très réduit, est en projet depuis des années. La première tranche du chantier de construction devrait démarrer. Il s'agit du Pôle logistique (pharmacie, restauration, blanchisserie, administration) pour lequel un contrat de « partenariat public privé » vient d'être signé.

Côté « privé », pour 44,2 millions d'euros, le groupe Vinci et un fonds d'investissements assureront la construction, puis l'exploitation et la maintenance de ce pôle durant vingt-cinq ans. En contrepartie, côté « public », le CHBM et le Chénois, (centre hospitalier de soins de longue durée pour personnes âgées), verseront un loyer annuel de



6,2 millions d'euros. Au bout de ces vingt-cinq ans minimum, l'hôpital devrait être propriétaire. Ce seront alors 155 millions d'euros qui auront été versés à Vinci : 3,5 fois le coût initial. Et probablement bien plus, puisque les augmentations de loyers sont prévues selon certains indices.

Si le gouvernement et Moscovici trouvent des raisons de se réjouir de cette opération de détournement de fonds publics au profit de Vinci, le personnel de l'hôpital, où la situation pour lui et les malades se dégrade de jour en jour, on n'en voit aucune !

Correspondant LO

• Zone euro

La crise financière s'approfondit

Un mois seulement après le dernier sommet européen des 28 et 29 juin, la crise de la zone euro a connu un nouveau rebondissement.

Dépassés les 100 milliards d'euros promis par l'Europe pour venir au secours des banques espagnoles en difficultés. Désormais, c'est l'État espagnol lui-même, devenu la principale cible des spéculateurs, qui est sur la sellette.

Le 23 juillet, ses difficultés économiques et financières ont provoqué un début de panique sur les marchés financiers. Les cours des Bourses du monde se

sont effondrés, les taux d'intérêt des emprunts de l'État italien et surtout de l'État espagnol se sont envolés, accroissant du même coup le risque qu'ils ne puissent plus se financer et soient contraints d'appeler les autres États de la zone euro à leur secours.

En raison de ce risque, le même jour, Moody's plaçait les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Allemagne, trois États bénéficiant jusque-là de la meilleure notation financière, le fameux triple A, « sous perspective négative », invitant donc les dits investisseurs – essentiellement

les banques – à renchérir leurs prêts aux États.

Le 26 juillet, Mario Draghi, s'adressant, si l'on en croit la presse, à un parterre d'investisseurs, réagissait en déclarant que la BCE était « prête à faire tout ce qui est nécessaire pour préserver l'euro ». Le lendemain, Hollande et Merkel faisaient savoir, ensemble, qu'ils étaient « déterminés à tout faire » pour protéger l'intégrité de la zone euro. Ces déclarations ont suffi à calmer, pour un temps, le jeu. Elles laissent entendre qu'une intervention commune des États européens et de la Banque centrale

européenne sur le marché des obligations espagnoles et italiennes pour contrer la spéculation et faire baisser les taux était en préparation. Les taux d'intérêt imposés à l'Espagne et à l'Italie ont alors un peu reculé. Les Bourses sont repartiées à la hausse. En attendant le prochain mouvement de panique.

Car rien n'est réglé. D'abord parce que cette idée d'une intervention des États européens et de la BCE sur le marché de la dette d'États en difficulté est loin de faire l'unanimité parmi les gouvernements de la zone euro et risque donc de rester lettre

• Grande-Bretagne

La facture salée des JO de Londres

À peine commencés, les Jeux olympiques de Londres battent déjà des records... financiers. En 2005 quand Londres avait été choisie, le dossier de candidature avançait le chiffre de 4,5 milliards d'euros. Aujourd'hui on en serait à 11,5 milliards d'euros (9,3 milliards de livres), un chiffre qui n'aurait pas augmenté depuis 2007. Mais un comité parlementaire parle de 13 milliards d'euros (11 milliards de livres) voire 30 milliards d'euros en y incluant les dépenses pour l'amélioration des transports londoniens. Pour une association de « surveillance citoyenne » des JO, « les coûts sont opaques et le restructurant ».



le Premier ministre anglais, les Jeux seront rentables et rapporteront 13 milliards de livres (16 milliards d'euros). Mais des experts bancaires parlent d'un « effet minimal » ou d'un « effet bénéfique à court terme » sur l'économie britannique. Quant à la ministre chargée des Jeux olympiques, Tessa Jowell, elle

avait tout simplement déclaré en novembre 2011 que si son gouvernement « avait su ce qu'il savait maintenant », il n'aurait « certainement pas été candidat » pour accueillir les JO...

Avant Londres, toutes les villes organisatrices des JO, Pékin, Athènes etc., sont tombées dans un gouffre financier. En

Grèce ils avaient coûté 13 milliards d'euros et depuis, le seul entretien des installations sportives se monte à 50 millions d'euros par an. Et c'est sans parler des stades abandonnés et vides que des reportages télévisés ont montrés. À Barcelone les neuf milliards d'euros dépensés en 1992 n'auraient été amortis qu'en 2007.

La facture des JO 2012 sera donc aussi salée que celle des jeux précédents pour la population car c'est à elle que le gouvernement présentera la note. Les seuls qui en auront tiré profit, ce seront les sponsors qui se seront payés des publicités planétaires auprès des milliards de téléspectateurs, ou les entrepreneurs du BTP qui auront construit les stades et les infrastructures nouvelles. Depuis longtemps déjà la « grande fête du sport » est devenue la grande fête du fric.

Cédric DUVAL

• La catastrophe alimentaire

Un crime du capitalisme

En un mois, les prix mondiaux du blé viennent d'augmenter de 50 % et ceux du maïs de 45 %, nouvelle catastrophe dans un monde où plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim. Elle est d'autant plus révoltante que la production céréalière mondiale n'a jamais été aussi élevée. Elle a atteint cette année 2 400 millions de tonnes, 500 millions de plus qu'il y a dix ans, soit une augmentation deux fois plus rapide que celle de la population mondiale.

Mais il a suffi que les prévisions des futures récoltes de maïs, qui devaient battre des

records, soient revues légèrement à la baisse suite à la sécheresse aux USA, pour que les prix flambent. Une grande partie de la production est en effet échangée sur les marchés des céréales sous forme de contrats à terme. Ils représentent un engagement de vente d'une certaine quantité à celui qui possède le papier, à une date donnée. Ainsi, si les boursicotiers anticipent une baisse de production par rapport aux attentes, ils vont se précipiter sur les papiers correspondants, dont les cours vont s'envoler. Et cette hausse des cours à terme provoquera aussi la flambée instantanée des prix du produit,

alors même qu'il n'y a aucune pénurie alimentaire réelle.

Ces spéculateurs ne sont pas des inconnus. Une dizaine de sociétés riches contrôlent 85 % des échanges mondiaux de biens alimentaires : par exemple Monsanto, leader du maïs et des aliments pour bétail, ou Cargill (25 % du blé commercialisé dans le monde), ou encore Louis Dreyfus (31 % du commerce du riz). Pour elles, cette situation est une excellente affaire. Par contre, c'est un drame pour des populations comme celle du Sahel, où 18 millions de personnes souffrent déjà de la faim. Ces

dernières semaines, cette spéculation internationale a eu des conséquences directes sur les marchés des villes de la région, comme Niamey ou N'Djamena, où les prix des céréales ont déjà augmenté de 30 % et plus. Il y a deux siècles, Fourier dénonçait la société capitaliste qui s'installait, où « la pauvreté naît en civilisation de l'abondance même ». Cela reste malheureusement vrai, et à une échelle encore plus grande. Fourier en avait déduit la nécessité de changer radicalement la société. C'est encore plus urgent aujourd'hui.

Serge FAUVEAU

• Syrie

Grandes manœuvres pour l'après-Assad



Depuis plusieurs jours, c'est une bataille furieuse qui se déroule autour d'Alep, en Syrie. Après que les forces de l'Armée syrienne libre ont occupé la ville, l'armée du régime de Bachar Al Assad tente de l'en déloger et, comme d'habitude, elle n'hésite pas sur les moyens, bombardant des quartiers entiers sans aucun égard pour la population civile qui ne trouve de solution que dans la fuite.

Alep est non seulement la seconde ville de Syrie et considérée comme sa capitale économique, elle offre aussi l'avantage de se trouver non loin de la frontière turque et il semble que les insurgés, au moins pour un temps, aient réussi à contrôler la route de quelques dizaines de kilomètres qui y mène, pouvant ainsi acheminer troupes et matériels depuis la Turquie. Ainsi ils pourraient contrôler une partie du territoire syrien et transformer l'affrontement avec l'armée d'Assad en guerre de positions.

manifestations contre le régime, l'affrontement a donc bien changé de nature, mettant de plus en plus face à face deux appareils militaires qui ne se soucient guère des conséquences pour la population. « L'Armée syrienne libre », clairement dominée par des militants islamistes, cherche à s'imposer comme le bras armé de l'opposition à Assad. Elle bénéficie de l'aide de l'Arabie saoudite et des Émirats qui l'aident à se procurer des armes, et aussi visiblement de plus en plus de l'aide de la Turquie.

Nul ne peut dire encore combien de temps durera

l'affrontement, mais il est sûr que d'intenses manœuvres sont en cours pour préparer l'après-Assad. Fin juin, la chute d'un avion turc, entré dans l'espace aérien syrien et centré par un missile, a entraîné la mobilisation des troupes turques à la frontière syrienne. Mais en fait, on a su à ce propos que des navires de différents pays de l'OTAN, dont la Turquie et les États-Unis, menaient des manœuvres au large de la Syrie pour être prêts à toute éventualité.

Les dirigeants occidentaux excluent encore d'intervenir directement en Syrie, mais en revanche ils veulent être prêts à le faire si cela s'avère nécessaire quand le régime d'Assad s'écroulera. S'ils n'étaient pas pressés de voir la fin d'un régime qui au fond leur a rendu bien des services et contribué à une

certaine stabilité de la région, ils sont maintenant convaincus qu'elle finira par arriver. Ils voudraient se donner les moyens de contrôler ce qui se passera alors, quitte à devoir trouver un accord avec le principal protecteur du régime d'Assad jusqu'à présent : la Russie.

Quant aux dirigeants turcs, leurs troupes sont déjà prêtes à intervenir, d'autant qu'ils ont déjà manifesté leur inquiétude devant le fait que les régions kurdes de Syrie, le long de leur frontière, commencent à mettre en place des milices. Ils ne voudraient pas qu'un Kurdistan de Syrie, devenu autonome, puisse fournir un point d'appui aux autonomistes kurdes de Turquie. En même temps des contacts sont en cours avec les différents représentants de l'opposition syrienne pour tenter de préparer une solution de rechange à Assad. Enfin, le ministre des Affaires étrangères turc a déclaré qu'il se faisait fort de trouver à l'actuel dictateur de Damas un refuge où il pourrait couler une retraite paisible à l'instar de Ben Ali et de quelques autres.

Toutes ces manœuvres butent encore sur un obstacle essentiel : Assad n'a pas manifesté l'intention de partir et son régime semble encore solide bien qu'il connaisse un certain nombre de déflections. Mais elles montrent déjà que le pouvoir politique qui pourrait lui succéder risque d'être bien plus l'instrument de quelques régimes voisins, et au-delà de l'impérialisme, que celui du peuple syrien et le représentant de ses aspirations démocratiques.

André FRYX

• Turquie

La répression à l'œuvre

Le 23 juillet la presse turque a annoncé la promotion d'un commissaire comme directeur adjoint de la police criminelle d'Istanbul, alors qu'il s'agit d'un tortionnaire, précédemment condamné pour des tortures et viols exercés sur plusieurs jeunes femmes à la fin des années 1990. Non seulement il ne nie pas les faits mais il persiste et signe en déclarant qu'à l'époque, n'étant que commissaire, il obéissait aux ordres. Visiblement tout cela n'a nullement gêné ceux qui ont décidé de sa promotion.

Cette mansuétude des autorités est en tout cas très sélective, comme le montre le cas de la jeune étudiante française d'origine turque Sevill Sevilmli arrêtée en mai en Turquie. Étudiante à

Lyon et partie dans ce pays dans le cadre des échanges Erasmus, elle n'a torturé ni violé personne mais seulement participé à la manifestation du 1^{er} Mai dans la ville d'Eskisehir, d'où sont originaires ses parents, et aussi assisté à un concert du groupe musical de gauche Grup Yorum. À la suite de quoi elle a été arrêtée et se trouve toujours en prison sous l'inculpation de participation à une organisation terroriste, accusation classique brandie à l'encontre des opposants de gauche par la justice turque, nullement émue jusqu'à présent par les 12 000 signatures qu'a recueillies en France une pétition réclamant sa libération.

Ainsi, alors que dans les premières années du gouvernement

On peut citer également le cas des dirigeants du syndicat de la fonction publique KESK ou celui de l'éditeur et militant Ragip Zarakolu et de l'universitaire Büsra Ersanlı poursuivis pour avoir pris fait et cause pour les droits de la minorité kurde.

Derrière les discours démocratiques du gouvernement de l'AKP, qui sent sans doute le mécontentement monter, les vieilles méthodes répressives de l'État turc reviennent ainsi en force. Le nombre de personnes en prison, qui était de 80 000 en 1980, est maintenant passé à 130 000. Mais comme dit un proverbe turc : « La peur de la mort ne l'empêche pas d'arriver » !

Julien SILVA

• Italie

Bons « baisers » de Perugina

La chocolaterie Perugina, installée près de Pérouse en Italie, est célèbre entre autres pour la fabrication de bouchées baptisées Baci, c'est-à-dire baisers. Ce ne sont pourtant pas des baisers que les travailleurs ont reçus de leur direction, mais une proposition pour le moins malhonnête.

Elle offre à ceux de ses salariés âgés de plus de cinquante ans de travailler dix heures de moins par semaine, avec bien entendu une perte de salaire de 25 à 30 %, en échange d'une promesse d'embauche d'un de leurs enfants, aux mêmes conditions de temps et de salaire partiels.

C'est du chantage pur et

M.L.

simple et, comme dans tout chantage, celui qui s'y plie est toujours perdant. C'est ainsi que l'ont ressenti nombre de travailleurs de l'usine, où un débrayage a eu lieu jeudi 26 juillet en protestation.

Perugina appartient au trust Nestlé. Lan dernier, le groupe a affiché un bénéfice de 9,5 milliards d'euros, en hausse de 8,1 % par rapport à l'année précédente. Et Nestlé n'aurait pas les moyens, à la fois de diminuer le temps de travail de tous ses salariés – et pas seulement les plus âgés – sans perte de salaire, et d'embaucher des jeunes ?

Lutte de Classe n° 145 est parue

- « État PS » ? Surtout huissier du grand capital financier
- Crise de la dette : les problèmes de la bourgeoisie... et ceux des travailleurs
- Le Front de gauche : une nouvelle version des illusions électoralistes
- Trois ans après sa fondation, où en est le NPA ?
- Syrie : la population prise au piège entre les calculs des grandes puissances et la menace de guerre civile
- États-Unis : la situation politique et sociale au printemps 2012
- Annexes : Lutte Ouvrière dans les élections législatives. Textes et documents.

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60euro



• Groupe Doux – Quimper

Les travailleurs contre les licenciements



Vendredi 27 juillet vers 10 heures, les travailleurs du groupe Doux se sont retrouvés à plusieurs centaines devant le palais de justice de Quimper pour protester contre les menaces qui pèsent sur leurs emplois.

Le groupe s'étant placé de lui-même en redressement judiciaire, ce sont ses 4 200 salariés (3 400 en CDI, 800 en CDD) qui perdraient leur emploi en cas de liquidation ; et 10 000 emplois dans la sous-traitance, pour l'essentiel dans le transport et dans l'élevage, seraient affectés. Le tribunal de commerce devait trancher entre deux offres de reprise concurrentes qui n'offrent, ni l'une ni l'autre, la moindre garantie aux salariés de Doux, chacune prévoyant au moins un millier de licenciements immédiats.

L'offre du consortium Sofiprotéol, qui regroupe de grands noms de la filière agro-alimentaire, comme Terrena, Duc, LDC ou encore Tilly-Sabco, prévoit un démantèlement du groupe qui s'apparente à une vente à la découpe avec, à la clé, la suppression de 1 117 emplois, c'est-à-dire le licenciement d'un embauché sur trois. C'est ce que le ministre délégué à l'agro-alimentaire, Guillaume Garot, a appelé « des avancées réelles » car, dans sa première mouture, le plan de Sofiprotéol prévoyait 519 licenciements de plus ! Comme si 1 117 licenciements ne constituaient pas un recul, et un recul dramatique, pour les travailleurs concernés et pour leurs familles. Le maire PS de Quimper, Bernard Poignant, s'est lui aussi prononcé en faveur de cette opération, évoquant un soutien financier de l'État, à condition qu'il y ait ce que Garot et lui appellent « une contrepartie sociale »...

Quant au plan de « continuation de l'activité »

présenté par Charles Doux, l'actuel PDG du groupe, il ne supprimerait qu'une petite centaine d'emplois de moins – sur le papier ; et il laisserait sur le carreau probablement les 1 800 travailleurs du pôle frais dont Doux est décidé à se séparer. Dans ce montage, où la banque Barclays, le principal créancier du groupe, remplacerait la famille Doux dans le rôle de l'actionnaire majoritaire, sous-traitants et salariés seraient invités à devenir actionnaires du groupe. Une perspective défendue par Gaëlle Nicolas, la maire UMP de Châteaulin (où le groupe Doux a son siège social et sa plus grosse usine), mais qui n'inspire guère confiance aux travailleurs : ils sont nombreux à y voir « un coup de poker où nous ne sommes que les jetons », comme l'a formulé une déléguée de la CGT.

Lundi 23 juillet, une centaine de salariés du site Père Dodu à Quimper – soit près d'un travailleur sur deux – avaient fait grève : bloquant l'accès de l'usine dès 6 heures du matin, ils avaient réussi à paralyser la production toute la journée et à se faire voir de la population, en bloquant la

circulation sur la voie express pendant une quarantaine de minutes.

Le 27 juillet, aux côtés de ceux de Quimper et de Châteaulin, les travailleurs venus de Vendée, des Côtes-d'Armor et du Morbihan ont défilé aux cris de « Non à la casse sociale, on veut tous du travail » ou encore de « Doux, ripou ». D'un site à l'autre, les inquiétudes sont les mêmes : celle de perdre son emploi du jour au lendemain, de ne partir qu'avec des indemnités légales de licenciement dérisoires, et de basculer dans la misère, en particulier quand le conjoint est au chômage ou employé chez Doux.

Le tribunal a repoussé sa décision au 1^{er} août. Mais personne n'attend de miracle. Dans les rangs de la manifestation, bien des ouvrières exprimaient leur écœurement devant les tractations qui se font avec leur peau, en toute opacité, entre grands patrons de l'agro-alimentaire et de la finance. Et un slogan résumait le sentiment dominant : « La dette n'est pas celle des salariés, ils n'ont pas à la payer, aucun licenciement ! ».

Correspondant LO

De l'argent, il y en a dans les caisses du patronat

Le groupe Doux se déclare aujourd'hui endetté et, depuis des semaines, a cessé de payer les centaines de sous-traitants de l'élevage et du transport qui dépendent de lui à 100 % pour leur activité. Doux met cette situation sur le compte de la montée en puissance de la concurrence étrangère, tant sur le marché français qu'à l'exportation. Mais qu'est-ce qui prouve qu'il n'a pas les moyens de payer ce qu'il doit

aux sous-traitants, et surtout de continuer à payer les salaires de ses 4 200 travailleurs en attendant que ses affaires repartent ?

Pendant des années, il a fait des profits substantiels grâce à la surexploitation des ouvriers et aux aides publiques (notamment de l'Union européenne) : c'est sur ces sommes accumulées qu'il faut prendre pour sauver les emplois et les salaires menacés !

• Sevelnord – Hordain (Nord)

Certains syndicats signent un accord... PSA ne s'engage pas

Sevelnord, près de Valenciennes, est désormais une filiale à part entière de PSA, après que Fiat lui a laissé ses parts. Depuis plus d'un an, la direction fait du chantage : elle demande 42 millions de fonds publics pour lancer, peut-être, un nouveau modèle en 2016 et elle a négocié un accord avec les syndicats de l'usine.

La CGT a refusé de signer cet accord en parlant de chantage à l'emploi, ce qui est bien le cas en effet. Mais trois autres syndicats, la CGC, FO et le syndicat majoritaire SPI-GSEA ont accepté de signer. Dans l'usine, le dernier jour avant les vacances, le soulagement de pouvoir se reposer enfin dominait tout. Mais peu de travailleurs savent ce qu'il y a vraiment dans l'accord et personne ne pense que le problème de l'emploi est réglé.

L'accord porte « sur l'adaptation des conditions de travail, la pérennisation des emplois et le développement de Sevelnord ». Il prévoit de nombreux reculs : le gel des salaires pendant deux ans au moins, la majoration du travail du samedi qui passe de 45 % à 25 %, la baisse de la prime de nuit, la perte de quatre jours de RTT, la création de « l'overtime », un système qui permet au patron de rallonger la journée de travail en ne prévenant que le jour même, au nom de la « garantie quotidienne du programme de production », la mobilité forcée à l'intérieur de l'usine ainsi que le prêt de main-d'œuvre à des entreprises extérieures...

Ces deux dernières mesures sont présentées comme un moyen d'éviter le chômage en période creuse. Il y est question de « volontariat ». Mais c'est pour expliquer que « les jours de chômage générés par un nombre insuffisant de volontaires ne pourraient pas être indemnisés selon les conditions actuelles ». Car, aux yeux du patron, ce sont les travailleurs qui sont responsables du chômage par leur refus d'être sans cesse

mutés, il faut donc qu'ils soient moins indemnisés !

Voilà ce que l'on trouve dans les vingt-six pages de cet « accord » qui ne contient aucun engagement ferme de PSA pour le lancement d'un nouveau modèle. L'accord ne devrait d'ailleurs s'appliquer qu'à la condition que Sevelnord soit choisie par PSA comme le site de production du nouveau modèle.

Les responsables syndicaux expliquent « qu'il faut accepter des sacrifices pour sauver l'emploi ». Mais ce ne sont pas les sacrifices des travailleurs qui feront qu'il y aura ou pas du travail. Cela dépendra du marché, c'est-à-dire des intérêts financiers de la famille Peugeot et des actionnaires.

À Renault-Vilvoorde, en Belgique, les syndicats avaient accepté tous les reculs, « pour sauver l'usine ». Renault avait fermé quand même. Et la même chose s'est produite dans de nombreuses entreprises, comme à Continental, où quelques mois avant de fermer l'usine, la direction avait imposé un retour aux 40 heures hebdomadaires au lieu de 35 sous prétexte de « sauver » l'emploi.

L'accord Sevelnord, qu'il s'applique un jour ou pas, est révélateur de ce que veulent les dirigeants de PSA : aggraver l'exploitation des salariés et récupérer l'argent public pour garantir les profits des actionnaires. Ce qu'il faut, c'est le contraire : prendre sur les profits des actionnaires et en particulier sur la fortune de la famille Peugeot pour garantir les revenus de tous les salariés.

Correspondant LO

• PSA – Aulnay

Face au plan de licenciements pas d'autre issue que la lutte



Devant le siège de PSA le 25 juillet.

À la veille de la fermeture annuelle pour congés des usines PSA, la direction a dévoilé les conditions lamentables de son plan de licenciements.

La manifestation du mercredi 25 juillet a été un succès, avec entre 1 500 et 2 000 travailleurs venus de tous les sites PSA du pays réunis devant le siège du groupe, et la présence de délégations d'autres entreprises de l'automobile, de sous-traitants, ou d'autres secteurs touchés par des plans de licenciements.

Les travailleurs d'Aulnay

direction a organisé ses habituels briefings par équipe, en « oubliant » soigneusement de dire que la veille, au Comité central d'entreprise, l'ensemble des syndicats avait refusé de se prononcer sur le plan de licenciements. Cette attitude a bloqué provisoirement la procédure et donne quelques mois de répit aux travailleurs pour s'organiser. C'est un point marqué contre la direction, qui aurait voulu que le plan démarre immédiatement. À présent, l'objectif est de le faire annuler. Car, comme l'expliquait un représentant de la CGT, « il n'est

« départs contraints » !

Personne n'a la garantie d'être reclassé selon ses souhaits. Chaque salarié a la possibilité de faire une demande de reclassement, et PSA s'engage de son côté à faire également une proposition Qu'est-ce qui sera appliqué au cas où les deux ne coïncident pas ? Quant aux indemnités proposées à ceux qui accepteraient de partir de leur plein gré, elles sont ridicules : environ 10 000 euros ! La direction a douché ceux qui espéraient toucher une somme respectable en quittant le groupe. Au fond, elle démontre ainsi qu'il n'y a pas d'autre choix que de se battre collectivement pour imposer le retrait de son plan.

Quelques heures avant la fermeture de l'usine, la chaîne n'a pratiquement pas redémarré au Montage après le repas. Tout le monde discutait des conditions inacceptables de Varin, qui ose parler d'un « plan social exemplaire ». Au Ferrage, les membres du comité de préparation de la lutte se sont contactés juste après les briefings et n'ont pas repris le travail. Ils se sont réunis pour discuter des annonces patronales, et de la préparation de la mobilisation, dès les premiers jours de la rentrée de septembre.

À Aulnay, à la suite des congés, une semaine de chômage est prévue. C'est donc le 4 septembre que le travail reprendra. Dès que possible, une assemblée générale se tiendra pour décider des premières actions à mener.

Correspondant LO

• PSA – Rennes

Un départ en congés mouvementé

Quelque 200 travailleurs de l'usine de Rennes ont participé à la manifestation devant le siège de PSA à Paris le 25 juillet, à l'occasion de la présentation du plan défendu par Varin. Le lendemain, à Rennes, à l'appel de la CGT et de l'Intersyndicale, ce sont près de 3 000 personnes qui se sont retrouvées pour dire non à ce plan qui prévoit la fermeture de l'usine d'Aulnay et la suppression d'un emploi sur quatre à Rennes.

Dans cette usine réputée pour son « climat social » dominé par la politique de la direction, les travailleurs ont démontré qu'ils étaient capables de dire non, tous ensemble. Il faut dire que, ces dernières années, les effectifs ont beaucoup diminué à coups de « départs volontaires », de mutations, mais aussi de déclarations d'incapacité au travail et de licenciements pour faute, avec en prime une surcharge de travail pour ceux qui restent. Fort de cette longue expérience, personne ne veut des nouveaux

départs volontaires proposés par la direction. Cette année, elle en a cherché sans réussir à en trouver autant qu'elle en voulait. Et ce ne sont pas les promesses de reclassement ou d'accompagnement qui y changeront quoi que ce soit, car le chômage touche de plus en plus de monde dans la région.

Le plan Varin est trop lourd pour permettre aux « optimistes » de croire qu'ils seront épargnés. Il n'y a plus aucune confiance dans la direction et personne ne défend son plan. C'est pourquoi le refus de tout licenciement et la solidarité avec les ouvriers d'Aulnay sont clairement affichés.

Après cette grosse mobilisation, les départs en congés vont être moins difficiles à vivre. Les ouvriers de La Janais quittent l'usine la tête haute. Le succès du débrayage et du rassemblement a mis du baume au cœur de tous ceux qui ne veulent pas se laisser faire.

Correspondant LO



Rassemblement à PSA Rennes le 16 juillet.



venus à la manifestation ont retenu l'accueil chaleureux et solidaire des passagers du RER, puisque le choix avait été fait d'aller au rassemblement en transports en commun. Un tract distribué aux usagers expliquait l'attitude de la famille Peugeot et se concluait sur ces mots : « La cause des salariés de PSA est une cause juste... Alors vous aussi, vous êtes peut-être menacés dans votre emploi ou vos conditions de travail. Une riposte d'ensemble s'impose ! » Conclusion particulièrement bien accueillie par les usagers.

Le lendemain de la manifestation – dernier jour de travail avant les vacances – la

pas possible de négocier quoi que ce soit avec la tête sur le billot, alors que la lame de guillotine descend inexorablement ».

Les cadres n'ont pas oublié, en revanche, de présenter aux salariés les conditions du plan de licenciements – conditions dérisoires. Bon nombre de travailleurs, qui attendaient les propositions de la direction, ont été écoeürés. On a vu en particulier ce que valent les promesses du PDG Varin qui claironne qu'il n'y aura « pas de licenciements secs ». Tout est question de vocabulaire, le document distribué aux travailleurs ne parle pas de licenciements secs mais de...

La famille Peugeot bien traitée

Difficile d'attribuer le meilleur prix dans la course où de nombreux journalistes se sont engouffrés ces dernières semaines pour « cirer les pompes » de la famille Peugeot et des industriels licenciés. Passons sur la façon dont ces journalistes versent des larmes sur les prétendues « pertes abyssales » du groupe, sans même aller vérifier, alors que depuis des années PSA n'a cessé d'accumuler des bénéfices faramineux.

Mais faut-il décorer Eric Brunet, qui sur RTL le 20 juillet, assurait sur un ton grandiloquent : « Oui, je le dis bien fort à ce micro, la famille Peugeot est exemplaire. Montebourg et Ayrault les ont humiliés publiquement et ce n'est pas ainsi qu'on traite des industriels ». Ou bien faut-il préférer l'éditorialiste du Monde qui, le 25 juillet, accusait Montebourg de « traiter les industriels comme des tricheurs »,

ajoutant : « La méthode Montebourg, appuyée par les mots très durs du président Hollande à l'égard de PSA le 14 juillet, envoie des signaux négatifs sur l'attitude du gouvernement à l'égard des entreprises et des industriels ».

Avis donc aux ministres ou même au président de la République qui voudraient se permettre un mot de critique à l'égard des patrons, pourtant sans aucune conséquence : les chiens de garde du capitalisme veillent. Et ça marche : Philippe Varin, le patron peu rancunier de PSA ne s'y est pas trompé : il a trouvé « constructif » son dernier entretien avec le Premier ministre et « voit d'un bon œil le plan de soutien à la filière automobile proposé par Montebourg ». Au fait, les ouvriers menacés de licenciements, comment doivent-ils être « traités » ?

Eric TOLIAN

• Sanofi - Toulouse

En lutte contre les licenciements



« 8,8 milliards de profits, 3,5 milliards pour les actionnaires, 4 000 emplois supprimés » ; « Sanofi des médicaments pas des licenciements » ; « Sanofric menace Sanofi » ; « Oncopole-emploi » ; « les profits brillent les emplois brûlent » ; « Sanofi, à qui le tour ». Tels sont les slogans que l'on peut lire sur les badges des travailleurs de Sanofi qui manifestent tous les jeudis à 11 h 30, malgré cette période de congés, depuis l'annonce de la fermeture du site de Toulouse.

Sur leurs banderoles, on perçoit la même colère et la même volonté de se battre pour défendre leur emploi : « 600 personnes au placard – les actionnaires au caviar » ; « Gaver les actionnaires non – 8,8 milliards de bénéficiaires : soigner les malades oui » ; « Sanofi désengagé, les salariés licenciés – la recherche menacée ».

Le jeudi 19 juillet la quasi-totalité des travailleurs présents ont quitté le site, dans un cortège très dynamique, pour se rendre au rond-point du futur Oncopole. Dans les discussions il était bien clair pour les participants que la fermeture du site et les licenciements ne visaient qu'à

augmenter, encore et toujours, les profits des actionnaires. En effet, il faudrait interdire les licenciements dans les entreprises qui font des profits comme PSA et Sanofi.

Le cortège a été rejoint par une cinquantaine de travailleurs des Laboratoires Fabre, qui voulaient manifester leur solidarité et disaient : « De toute façon, après eux ce sera notre tour ». Une rencontre chaleureuse entre les travailleurs des deux entreprises, avec embrassades et applaudissements. Après un haka de colère, la manifestation s'est terminée, ce jour-là, avec les discours de soutien des élus du PS, (maire, députés, conseillers régionaux), et par

un pique-nique.

Jeudi 26 juillet la manifestation était cette fois organisée dans les rues du centre-ville à Toulouse. Toujours aussi dynamiques, avec banderoles, panneaux personnels et auto-collants, les travailleurs ont distribué des tracts aux passants. Dans les discussions revenait le fait qu'ils comptaient surtout sur leurs luttes. Certains étaient indignés des mesures prises par le gouvernement pour PSA : « C'est encore l'État qui donne du fric »

La manifestation s'est terminée place du Capitole, toujours après leur haka de colère. Une délégation a été reçue par le maire socialiste de Toulouse. Certains étaient sans illusion sur l'efficacité d'une telle solidarité, et affirmaient : « C'est pour maintenir l'action... Et tous les jeudis jusqu'en septembre on se manifestera ! Il faut se battre ! »

Correspondant LO

• General Motors – Strasbourg

Les propos rassurants du patron n'inspirent pas confiance

Après la manifestation du 30 juin qui avait rassemblé plus de 700 personnes dans les rues de Strasbourg, les travailleurs de GM ont participé, à l'appel des syndicats et après en avoir discuté en assemblée, à plusieurs débrayages pour montrer qu'ils n'ont aucune confiance dans les propos de GM qui se veut rassurant sur l'avenir de l'usine et des emplois.

GM Company a mis en vente l'usine de Strasbourg qui fabrique des boîtes de vitesse. La direction affirme avoir une dizaine de repreneurs possibles. Mais, visiblement, GM veut sous-traiter la fermeture de l'usine. En effet, le groupe n'a assuré des commandes de boîtes de vitesse à l'usine de Strasbourg que jusqu'en 2014. Après, plus rien n'est prévu et aucun investissement n'a été réalisé.

Les débrayages ont touché principalement les travailleurs de la production. Il y en a eu trois sur trois semaines, d'une

durée d'une à deux heures pour les trois équipes (nuit, matin, après-midi) et ayant à chaque fois rassemblé entre 350 et 400 ouvriers au total, soit autour de 90% des effectifs des ateliers.

Mardi 24 juillet, une délégation de syndicalistes de GM et des élus socialistes de Strasbourg ont été reçus par un conseiller de Montebourg au sujet de la mise en vente de l'usine. Les syndicats ont rappelé les exigences des travailleurs. Notamment le maintien des 990 emplois et des salaires jusqu'en 2020, ce qui faisait



partie des promesses faites, mais non respectées, par le groupe en juillet 2010, quand celui-ci avait exigé des salariés des sacrifices pour reprendre le site et en assurer la pérennité.

Le conseiller du ministre, qui recevait à la queue leu-leu les syndicats d'usines menacées de fermeture, a répondu qu'un dialogue constructif mais ferme

• Plysorol – Fontenay-le-Comte (Vendée)

Non à la fermeture !

Le propriétaire du fabricant de contreplaqué Plysorol, qui emploie 277 personnes en France, a annoncé le 20 juillet son intention de fermer deux sites sur trois, à Fontenay-le-Comte (Vendée) et à Lisieux (Calvados), et de concentrer son activité à Epernay (Marne) avec 95 salariés. Et il ose appeler ça un plan de continuation !

Le groupe libanais Ghasan Bitar a repris Plysorol en octobre 2010, en supprimant 152 emplois sur 222 à Lisieux, et a été placé en redressement judiciaire le 7 juin dernier. À l'annonce de cette décision, les salariés de Fontenay, qui compte 112 personnes, ont décidé d'occuper le site jour et nuit, y compris le week-end.

Mercredi 27 juillet, dans la matinée, c'est en concluant son intervention par « la guerre est déclarée » que la déléguée CGT de l'usine donnait le départ de la manifestation de soutien, regroupant 120 personnes, dans les rues de Fontenay-le-Comte.

Dans l'après-midi, le DRH de l'usine et le « manager de crise » ont tenté d'expliquer aux salariés réunis le plan concocté par la direction. Face au « business plan », les salariés leur ont opposé la question : « Qu'est-ce qui nous fera vivre dans quelques semaines ? ». Elle est restée sans réponse. Le résultat ne s'est pas fait attendre,

les deux cadres ont été invités à passer la soirée et la nuit avec eux dans l'usine.

Jeudi 28 juillet, eux partis, c'est ensemble que les salariés ont attendu la décision du tribunal de Lisieux. Celui-ci a prolongé la période d'observation de deux mois jusqu'au 26 septembre, mais avec une audience le 6 septembre pour examiner le plan de continuation et les éventuelles offres de repreneurs. À cette annonce et face à l'éventualité d'une fermeture immédiate, les réactions oscillaient entre la colère : « Ça va durer encore longtemps cette comédie ? » et une certaine résignation : « On va essayer de se changer les idées ». Les congés ont commencé le 27 juillet pour quatre semaines, mais tous savent qu'il ne s'agit que d'un sursis et qu'il va falloir remettre la pression à la rentrée. Les délégués du personnel ont prévu de se relayer dans l'usine durant les vacances pour empêcher le départ du stock de panneaux finis, estimé à 2,2 millions d'euros, et des machines.

Les travailleurs savent pertinemment que leurs emplois ne pèsent pas lourd face aux 600 000 hectares de forêts détenus par Plysorol, au Gabon, riches en okoumé – composant clé du contreplaqué – qui sont un enjeu pour des groupes capitalistes sans scrupules.

Correspondant LO

• Fermeture de Freescale – Toulouse

Le bilan des mensonges patronaux

Trois ans après l'annonce de la décision de fermeture prise par la direction de Freescale concernant le secteur production de l'usine de Toulouse, le gouvernement vient d'annoncer l'abandon définitif d'un projet de reprise industrielle. Celle-ci aurait concerné 230 à 300 salariés selon la CGT, qui soutenait ce projet. La direction confirme qu'elle enverra les lettres de licenciement le 10 août. Cela concernera 561 travailleurs encore présents sur les 821 touchés par le plan de licenciements.

Pourtant l'annonce de la fermeture avait été faite le 22 avril 2009 et à l'époque la direction affirmait que cette annonce anticipée devait laisser le temps à chacun de « se repositionner sur un nouvel emploi et de trouver un CDI ».

Cela n'avait pas vraiment convaincu, à juste titre, les travailleurs de Freescale qui s'étaient mis en grève en septembre 2009 pour cinq semaines. Cette mobilisation avait permis d'obtenir que

même les plus bas salaires ne partent pas avec moins de 40 000 ou 50 000 euros, selon l'ancienneté et une majoration de la future indemnité de licenciement de quelques milliers d'euros.

Après la grève et durant les presque trois années qui se sont écoulées depuis, des centaines de travailleurs ont malgré tout suivi des formations et ont cherché activement un nouvel emploi. Le bilan des reclassements est extrêmement faible.

En effet seuls 165 salariés ont retrouvé un emploi en CDI et 52 sont partis en création d'entreprise (chiffres de juin 2012) : on est très loin du slogan d'un CDI pour tous, martelé par la direction. Le plus scandaleux est que durant ces trois années, non seulement Freescale a continué à faire des bénéfices mais l'activité du site a été telle que plusieurs centaines d'intérimaires ont dû être appelés en renfort. Ils étaient plus de 600 début 2012. Eux aussi se retrouvent à Pôle emploi.

La similitude des discours patronaux est frappante entre la fermeture du site de Freescale et les nombreux plans de licenciements qui se multiplient actuellement, et notamment l'annonce de la fermeture du site PSA d'Aulnay.

Freescale a annoncé la fermeture deux ans à l'avance (la fermeture était initialement prévue pour la fin 2011), PSA aussi. Freescale a promis qu'il n'y aurait pas de licenciements et que chaque salarié aurait un nouveau CDI, PSA aussi déclare que chaque employé aura une solution à son problème d'emploi, et qu'il n'y aura pas de licenciements secs. Freescale a eu recours à plusieurs cabinets spécialisés dans la reconversion de sites industriels, PSA dit qu'il assurera la réindustrialisation du site d'Aulnay.

En même temps, de grandes entreprises comme Airbus déclarent qu'elles pourraient reprendre de nombreux salariés de PSA. Aux salariés de Freescale aussi on a présenté les besoins de recrutement des usines

de production d'Airbus, distantes de quelques kilomètres, comme la fin de leur problème. Beaucoup se sont formés aux métiers de l'aéronautique. Pourtant, en mars 2012, d'après les derniers chiffres fournis, seuls neuf salariés Freescale avaient obtenu un CDI chez Airbus.

Les salariés de Freescale ont donc eu tout le temps de vérifier ce que valent ces promesses de licenciements, faites comme si elles sortaient d'un même moule. Les travailleurs de Sanofi, PSA, Air France, Alcatel, ont affaire aujourd'hui aux mêmes mensonges. La conclusion s'impose : il faudra une lutte de l'ensemble des travailleurs pour les obliger à reculer.

Correspondant LO

• Arkéma - site de Jarrie, région de Grenoble

À une menace de sanction, réaction

Une travailleuse de la société de nettoyage La Mouette, sur le site d'Arkéma, a reçu fin juillet une convocation préalable à sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à la mise à pied. Il lui est reproché d'une part de « se plaindre à ses clients » de ses conditions de travail et d'autre part une « qualité de prestations » non satisfaisante. Sur ce site, La Mouette a repris il y a deux ans le contrat de nettoyage et l'entreprise 2CPI gère, elle, l'encadrement des salariés.

Militante syndicale CGT depuis trente ans, cette salariée du nettoyage ne fait que dénoncer

ses conditions de travail de plus en plus dégradées : en effet, depuis deux ans, le temps des prestations a été baissé de 400 heures par mois mais les tâches à accomplir restent les mêmes, avec moins de personnel. De plus, les locaux à nettoyer ne sont pas toujours bien entretenus par Arkéma... et le fait qu'ils soient en mauvais état ne facilite pas la tâche aux agents du nettoyage !

C'est donc toujours la même histoire : le donneur d'ordres, Arkéma, négocie à la baisse les contrats des sous-traitants qui, pour joindre les deux bouts, imposent des conditions de travail

de plus en plus exécrables à leur personnel. Et en plus il faudrait se taire ?

Devant la menace de sanction, le personnel d'Arkéma de la salle de contrôle chlorates chaufferie a rapidement rédigé et signé une pétition affirmant « qu'ils étaient plus que satisfaits » des prestations de la salariée menacée de sanction, malgré le manque de temps qu'elle avait pour effectuer toutes ses tâches.

Les autres travailleuses du nettoyage pas encore en vacances ont débrayé une heure la veille de l'entretien pour faire



Rassemblement de soutien devant l'usine.

signer à l'ensemble du personnel une pétition de soutien (200 signatures ont été réunies), et deux heures le lendemain pour accompagner leur collègue à l'entretien. Un rassemblement devant la porte de l'usine a réuni une vingtaine de personnes dont

des représentants de la CGT du site et d'autres entreprises de nettoyage.

À ce jour, la direction n'a pas encore annoncé de sanction... elle a même redéfini un nouveau poste de travail à la salariée.

Correspondant LO

• Plastimo – Lorient

Les travailleurs inquiets pour leur avenir



Plastimo est une entreprise lorientaise fabriquant des compas, des radeaux de survie pour la navigation, essentiellement de plaisance. Il ne reste plus actuellement que 128 salariés dans une entreprise qui en a connu jusqu'à 350. Le groupe Navimo propriétaire de Plastimo, a été mis en redressement judiciaire le 25 mai dernier.

Les caisses sont paraît-il vides, après trois opérations financières spéculatives successives de différents fonds d'investissements.

Les offres de reprise ont révolté les travailleurs de l'entreprise, la « meilleure » ne conservant que dix salariés. Les repreneurs éventuels ne veulent, en fait, acheter que la

marque, renommée dans le milieu du nautisme.

Une centaine de manifestants, portant des gilets de sauvetage Plastimo et tapant sur des casseroles se sont fait entendre dans les rues de Lorient, le 18 juillet, afin de montrer qu'ils n'acceptaient pas de se laisser « couler ». « Nous sauvons des vies en mer, alors sauvez nos emplois ! » proclamait une banderole.

Vendredi 27 juillet, le tribunal annonçait qu'une décision, reprise ou liquidation, serait prise le 23 août, alors que l'entreprise est fermée pour la période estivale. Lors d'une assemblée générale, les présents se sont donné rendez-vous pour la rentrée, une partie d'entre eux bien décidée à se battre jusqu'au bout.

Correspondant LO

• Triage SNCF de Woippy (Moselle)

Un cheminot tué à la gare de triage

Vendredi 27 juillet, vers 2 h 30 du matin, un cheminot de 55 ans est mort après avoir été happé par une locomotive de manœuvre. Gabriel Marcato, chargé du tri des wagons, devait partir à la retraite à la fin de l'année. Il est décédé de ses blessures.

La directrice nationale du Fret SNCF, qui s'est rendue sur place après le drame, explique dans *l'Est républicain* que l'accident n'a rien à voir avec les suppressions d'emplois et que « la réorganisation opérée n'engendre pas de dégradations des conditions de travail. Au contraire », précise-t-elle. C'est peut-être vrai dans son bureau directorial, pas sur les voies des gares de triage.

Début janvier, un ouvrier

de 61 ans avait déjà perdu les deux jambes lors d'un accident de travail au triage de Woippy en Moselle. Et depuis bien longtemps les syndicats dénoncent les suppressions massives d'emploi dans le fret ferroviaire-600 rien qu'en Lorraine depuis 2008. Ils dénoncent aussi les réorganisations perpétuelles.

Deux accidents graves en deux mois, ce n'est pas la fatalité dénonce Sud. « C'est le résultat d'une réorganisation constante et d'une baisse acharnée d'effectifs » dénonce pour sa part la CGT.

Un ouvrier en est mort, à quelques mois de partir en retraite. C'est tout simplement révoltant.

Etienne HOURDIN

• Trusts pharmaceutiques

Un monopole sur la santé humaine

Médecins sans frontières (MSF) mène actuellement une campagne contre Novartis, un des géants mondiaux de la pharmacie, qui prétend interdire la fabrication en Inde du générique d'un anticancéreux, le Glivec.

Ce procès à épisodes, qui dure depuis sept ans au cours desquels Novartis a été jusqu'ici constamment condamné, devrait reprendre le 22 août devant la Cour suprême indienne. Une victoire finale du trust menacerait à brève échéance de priver les malades des pays pauvres de médicaments bon marché dont l'Inde est le grand fournisseur.

Jusqu'en 2005, l'Inde n'a reconnu aucun brevet et ses

usines ont pu sans entrave produire les génériques de toutes sortes de médicaments, entre autres contre le sida, à des prix dix ou vingt fois inférieurs à ceux imposés par les trusts à l'échelle mondiale. Le brevet assure pendant vingt ans le monopole de fabrication et d'exploitation à l'entreprise qui l'a déposé. Même s'il commence à courir bien avant la mise sur le marché, il garantit des profits qui font de l'industrie pharmaceutique une des plus rentables au monde, avec des taux de profit qui atteignent 30 %.

En 2005, l'Inde a reculé devant la pression des trusts et a accepté de reconnaître des brevets, mais seulement pour des médicaments qui seraient innovants ou ayant au moins une efficacité supérieure à celle

des médicaments existants. Car la grande majorité des médicaments pour lesquels des brevets sont déposés ne sont que des copies à peu près à l'identique de médicaments plus anciens, sur lesquels le fabricant prolonge ainsi à bon compte son monopole. L'Inde a refusé de reconnaître le brevet du Glivec, déposé en 1998 et donc valable en principe jusqu'en 2018, alors que Novartis affirme que le Glivec est bien supérieur au médicament précédent.

MSF conteste cette prétention et milite pour que l'industrie indienne puisse continuer à fournir le tiers-monde en médicaments bon marché. Ce serait bien la moindre des choses, tant le prix des médicaments est un problème crucial pour les populations pauvres :

la Conférence mondiale sur le sida ne vient-elle pas de rappeler que si les progrès sur les antirétroviraux laissent entrevoir la possibilité de mettre fin à la pandémie, « l'accès aux antirétroviraux n'est pas encore universel » : 46 % des 15 millions de séropositifs des pays pauvres ne disposent toujours d'aucun traitement.

La simple logique et surtout la santé des populations exigeraient que les trusts de la pharmacie soient expropriés sans indemnité, que leurs usines et centres de recherche soient mis au service de toute l'humanité et que les médicaments soient fournis gratuitement à tous ceux qui en ont besoin... au lieu de 1 200 euros la boîte de Glivec, par exemple !

Vincent GELAS

• Danone, Nestlé

Les pauvres de l'industrie laitière

Danone et Nestlé savent y faire quand il s'agit de se faire payer de la publicité par les contribuables européens : en effet le Cniel (centre national interprofessionnel de l'économie laitière) cache derrière la multitude de coopératives laitières les grands groupes de l'agro-alimentaire que sont Nestlé et Danone.

Avec ce cheval de Troie, Danone et Nestlé peuvent bénéficier de campagnes de publicité comme la célèbre : « *Les produits laitiers sont nos amis pour la vie* ». Soit 850 spots sur dix radios différentes pour un coût total de 3,5 millions d'euros sur deux ans, dont la

moitié payée par l'Europe.

À noter que 15 % de la facture ont été réglés par France Agrimer, organisme financé par le ministère français de l'Agriculture et chargé du soutien aux filières agricoles.

C'est sûr, il faut soutenir ces petites entreprises agricoles dans le besoin comme Danone (19 milliards de chiffres d'affaires), Lactalis (15 milliards, premier groupe laitier mondial) et Nestlé, pauvre parmi les pauvres (60,9 milliards de chiffre d'affaires)

Les assistés, ce sont les grandes entreprises !

Roger BURGER



• Agglomération lyonnaise

Évacuations en série de camps de Roms

Courant juillet, la police a évacué le campement d'une centaine de Roms installés depuis plus d'un an sur l'aire des taxis de la gare de Lyon Perrache. Un campement à Parilly, sur la commune de Vénissieux, regroupant depuis dix mois une centaine de personnes, s'est vidé avant l'arrivée de la police. Quant à celui de Vaulx-en-Velin, 150 personnes installées dans un garage désaffecté, il dispose d'un sursis jusqu'en août. Deux autres évacuations ont eu lieu dans le département voisin de la Loire.

Les autorités ont prétendu « procéder de façon

humaine ». Elles ont annoncé à l'avance l'intervention de la police. Mais comme l'ont fait remarquer les associations : « *Il n'y a pas d'expulsions humaines sans relogement* ». Et c'est bien là tout le problème.

La Préfecture s'était engagée auprès de ces associations à reloger dignement les Roms de Perrache, tous demandeurs d'asile. Mais malgré ces promesses, ils n'étaient toujours pas relogés plusieurs jours après l'expulsion. La police les parque même sur la place Carnot, à quelques centaines de mètres du campement démantelé, sous prétexte de mieux les surveiller. L'État

créé ainsi lui-même un nouveau camp en pleine ville.

Quant aux Roms chassés des autres campements, pour la plupart originaires de Roumanie et donc citoyens de l'Union européenne, ils sont condamnés au gré des expulsions à errer d'un squat à l'autre. Ils seraient un millier dans l'agglomération lyonnaise. Les conditions inhumaines qui leur sont imposées : manque de toilettes, d'eau courante à proximité, amènent parfois des gestes de solidarité, mais les nuisances générées suscitent le plus souvent des tensions, voire une xénophobie que

le gouvernement précédent a abondamment entretenue pour stigmatiser les Roms.

Les interventions policières, ainsi que les déclarations de Valls affirmant sa fermeté face aux étrangers sans papiers, montrent qu'avec le nouveau gouvernement, rien n'a changé. Il serait pourtant possible de trouver des solutions d'hébergements dignes d'êtres humains pour ce millier de personnes qui fuient leur pays soit parce qu'elles y sont pourchassées, soit qu'elles n'y ont connu qu'une misère plus grande qu'ici encore.

Correspondant LO

• Sodimédical Plancy l'Abbaye (Aube)

Après la condamnation du groupe à payer une attente odieuse

Depuis la condamnation du groupe Lohmann & Rauscher à payer les salaires et à leur fournir à nouveau du travail, chacun des 52 salariés de Sodimédical guettait le virement sur son compte. Le groupe allemand, ayant été condamné à payer sous huit jours à compter de la notification, cela repoussait le règlement, au plus tard, au matin du samedi 21 juillet. Mais L&R a attendu une semaine entière pour envoyer une déclaration à la presse, disant qu'il ne paierait pas puisque la maison-mère allemande « *n'a pas, à ce jour, été notifiée régulièrement* ». Avec cynisme il s'en remet « *à la médiation engagée sous l'autorité du ministère du Travail et du Redressement productif* ». Comme si l'intervention d'un médiateur devait l'exonérer d'exécuter une condamnation judiciaire ! Le médiateur est aux abonnés absents depuis l'unique entrevue.

L&R compte ainsi retarder le plus longtemps possible tout versement ainsi que celui des 1 400 euros d'astreinte par jour de retard à chacun des salariés (400 pour les salaires et 1 000 pour le travail). Il attend la traduction des arrêts de la cour d'appel et l'intervention d'un huissier. Cela représente plus de 10 000 euros que les salariés ignoraient être contraints de devoir payer pour obtenir que la condamnation soit effective, eux qui sont privés de tout salaire depuis neuf mois.

Alors que lundi 23 juillet ce devait être la reprise du travail par des salariés ayant enfin un compte bancaire sorti du rouge, l'assemblée n'a pu que constater la crapulerie de ce groupe qui continue d'accumuler des profits en répondant aux appels d'offres des hôpitaux, cliniques et laboratoires. L'huissier envoyé par les salariés au siège en Allemagne ne devant intervenir que le jeudi 2 août, les salaires ne devraient pas être versés avant le jeudi suivant, alors que la direction de Sodimédical a prévenu les salariés que leurs congés commençaient au soir du 3 août.

Correspondant LO